

# FEUILLET DE CLOTURE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 08 SEPTEMBRE 2021 COMPTE RENDU

Date de la Convocation : 03 septembre 2021

---

**Présents :** Michel CAUSSE ; Geneviève ABRANTES ; Annette CLUZEL ; Elian BOUZAT ; Jacky LACAN ; Claude BAUMES ; Sophie ESTEVENY ; Martine ALBUCHER ; Philippe ANTOINE ; Michel LAURENS ; Claudine GRIMAL ; Pierre GRIMAL ; Vincent NICOULEAU ; Aude JALADE ; Angélique MASSOL ; Fabienne VERGNES ; Jean-Michel RECOULES ; Josette VAYSSE.

**Mandats :** /

**Absents et excusés :** /

## ORDRE DU JOUR

---

**N° 2021 / 50 - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS SUITE AU DECÈS DE M. CHRISTIAN GEORGES 1<sup>er</sup> ADJOINT.**

**Monsieur le Maire** expose que par délibération n° 2020/11 du 25 mai 2020, le Conseil Municipal a décidé de créer 5 postes d'Adjoints.

Il informe l'assemblée que suite au décès de M. Christian GEORGES, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, le Conseil Municipal a l'obligation, (et dans un délai de 15 jours), de se prononcer pour la mise en œuvre de deux options suivantes (Art L2122-14 du CGCT) :

- La suppression d'un poste d'adjoint
- L'élection, parmi les conseillers municipaux, d'un nouvel Adjoint.

Si le Conseil Municipal décide du maintien des cinq Adjoints, il devra décider de la position du nouvel Adjoint dans le tableau. Celui-ci peut en effet prendre rang dans l'ordre des nominations, c'est-à-dire après les adjoints déjà élus ; ceux-ci remonteront alors dans l'ordre du tableau. Il peut également occuper le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

**Monsieur le Maire** demande au Conseil de se prononcer sur le choix proposé ci-dessus

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **De réduire à quatre** le nombre d'adjoints au maire suite au décès de M. Christian GEORGES.
- **De ne pas procéder au remplacement** de M. Christian GEORGES.

**Vote : Pour : unanimité**

**Contre : /**

**Abstention: /**

**N° 2021 / 51 - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE – MODIFICATION DE COMMISSIONS MUNICIPALES.**

Pour les raisons énumérées ci-dessus **Monsieur le Maire** explique qu'il est nécessaire de procéder à la modification des commissions suivantes dont M. Christian GEORGES était Vice-Président.

Considérant les propositions faites par les élus de cette Assemblée,  
Il est proposé les vice-présidences suivantes :

- Commission « Administration et Personnel » : **Geneviève ABRANTES**

- Commission « Sécurité – Accessibilité et Circulation » : **Jacky LACAN**
- Commission « Communication – Information Municipales » : **Annette CLUZEL**
- Commission « Appel d’offres » : **Elian BOUZAT**

**Vote : Pour : unanimité**

**Contre : /**

**Abstention:/**

**N° 2021 / 52 – TERRITOIRE ET URBANISME - PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD).**

**Monsieur le Maire** présente le dispositif « Petites Villes de demain » à l’issu duquel il est nécessaire de désigner 5 rapporteurs élus (1 par thématique au minimum).

☞ Désignation des Rapporteurs :

- **Thématique Economie locale, emploi** : Claudine GRIMAL ; Elian BOUZAT ; Angélique MASSOL
- **Thématique Habitat, vacance commerciale** : Jacky LACAN ; Martine ALBUCHER
- **Thématique Social, santé, mobilité** : Geneviève ABRANTES ; Sophie ESTEVENY
- **Thématique Transition écologique, espaces publics** : Annette CLUZEL ; Claude BAUMES ; Philippe ANTOINE
- **Thématique Attractivité, tourisme** : Elian BOUZAT ; Fabienne VERGNES ; Martine ALBUCHER

**Vote : Pour : unanimité**

**Contre : /**

**Abstention:/**